

**Colloque international**  
**«MONDIALISATION,INSTITUTIONS ET**  
**SYSTEMES PRODUCTIFS AU MAGHREB**  
**Hammamet, 22-23 juin 2006**

M<sup>me</sup> Sultana DAOUD  
Université des sciences et de la technologie d'Oran  
BP 1505 El M'naouar-Oran-Algérie  
Tél-fax : (213) (041) 42 29 81ou 42 06 81  
E mail [s\\_daoud\\_s @yahoo.fr](mailto:s_daoud_s@yahoo.fr)

# **Développement de la petite et moyenne entreprise en Algérie : politiques et blocages**

M<sup>me</sup> Sultana DAOUD<sup>1</sup>

## **Introduction :**

Actuellement, la relance de l'économie par la promotion de la PME revêt un caractère de plus en plus crucial dans toutes les économies en transition vers l'économie de marché et particulièrement au Maghreb. Trois raisons nous incitent à étudier l'expérience algérienne en matière de développement de la PME :

1. En premier, l'ouverture de l'économie maghrébine et promotion de la PME : Le phénomène de mondialisation-globalisation et la stratégie d'ouverture sur l'extérieur s'opèrent actuellement dans un cadre de mise en place des mesures de développement en faveur des PME maghrébines. Ces entreprises sont menacées par la rentrée en vigueur des accords de libre-échange et les négociations multilatérales de l'Organisation Mondiale du Commerce. Elles doivent s'adapter à leurs exigences.
2. La deuxième raison consiste dans la prédilection annoncée par les pouvoirs publics pour "davantage d'Etat facilitateur" et "moins d'Etat opérateur" : on assiste à une réduction de l'intervention de l'Etat en matière économique, au recentrage sur le rôle de l'Etat facilitateur et accompagnateur de l'initiative privée et au développement de l'infrastructure de base. Cette tendance constitue au préalable un stimulant au développement de la PME.
3. Enfin, les avantages inhérents à la PME tels que : sa capacité d'adaptation avec l'environnement, la flexibilité de ses structures de management et de production, son coefficient remarquable investissement/emplois, son autonomie de la prise de décision, sa proximité des marchés, ses capacités d'anticipation et de restructuration aux moindres coûts sociaux et financiers en comparaison avec les grandes firmes et ses possibilités de création de richesses à des couches sociales plus larges.

## **1 La problématique de développement de la PME en Algérie.**

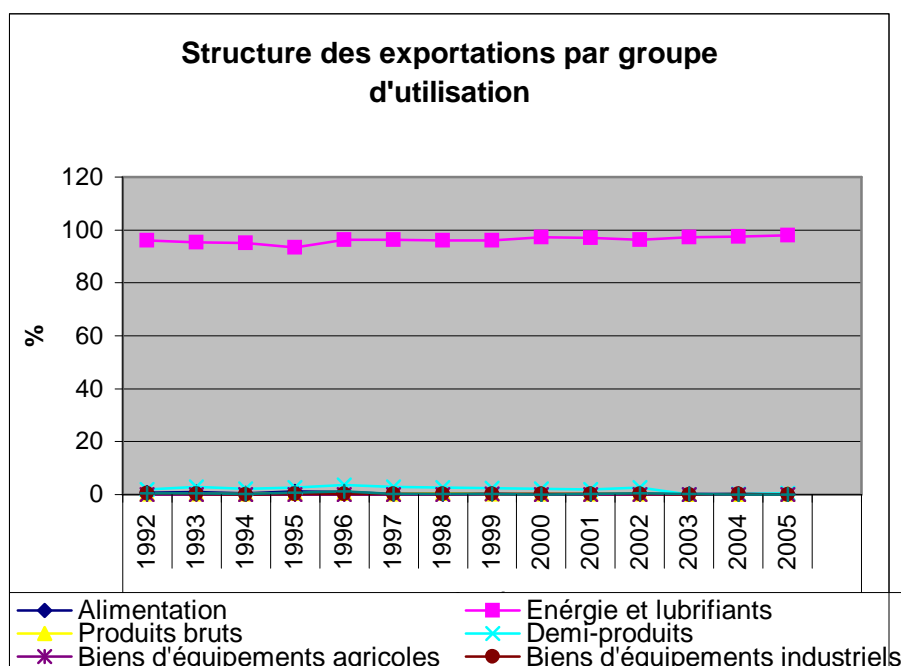
En replaçant l'Algérie dans son contexte historique, c'est une économie complètement étatisée et où la grande entreprise publique occupait une place importante dans la stratégie de développement, où le prix du baril demeure encore une variable d'ajustement décisive, il définit le taux de change par l'offre de devises qui reste le fait quasi exclusif des exportations d'hydrocarbures (figure n°1) et en conséquence, la majorité des prix vu le niveau de dépendance de l'économie algérienne. Le secteur de la PME<sup>2</sup> s'est formé en fonction de stratégies, de logiques et de conceptions diverses, et même opposées.

---

<sup>1</sup> Enseignante, université des sciences et de la technologie d'Oran- Algérie.

<sup>2</sup> Pour des raisons de commodité, nous parlerons de petite et moyenne entreprise (PME) pris comme terme générique pour l'ensemble TPE-PME-PMI.]

**Figure 1. Structure des exportations de 1992 à 2005**



Au cours de cette période de transition, avec l'application du programme d'ajustement structurel la mobilisation des pouvoirs publics s'est manifestée autour de problématiques qui touchent l'entreprise, notamment la PME. Cette volonté est confirmée par les moyens mis en œuvre pour atteindre des objectifs qualitatifs. Elle s'est traduite par la prolifération des PME privées. Le tableau suivant souligne leur prépondérance et leur contribution à l'emploi par rapport aux PME publiques.

**Tableau 1 Population du secteur de la PME en 2005**

Nature de PME	Nombre de PME	%	Nombre de salariés	%
PME privées	245 842	99,64	642 987	72,34
PME publiques	874	0,36	245 842	27,66
total	246 716	100	888 829	100

Source : Bulletin d'informations économiques ministère de la PME et l'artisanat Alger, 2005

## 2. Une pluralité des structures de promotion de la PME

Par l'adoption de la Loi n°01-18 du 12 décembre 2001, la petite dimension se voit promue, ce qui a incité l'ouverture d'un nouvel espace où les activités de PME tentent de se développer. Plusieurs structures sont impliquées dans la promotion et le développement de cette catégorie d'entreprises on note :

- L'agence nationale de développement de la PME (ANDPME) ;
- Les Directions de wilaya, comme source d'informations
- Les centres de facilitations en tant que structures d'accompagnement, d'encadrement et d'appui et d'orientation des investisseurs ;

- Le fonds de garantie des PME (FGAR)<sup>3</sup> ;
- La caisse de garantie des crédits d'investissements des PME (CGCI) qui aura au cours de cette année une capacité d'intervention plus importante compte tenu de son capital qui est de 30 milliards de DA.
- Le conseil national consultatif pour les PME, dont la principale fonction est la concertation ;
- Le conseil national de sous-traitance, comme instrument d'intégration économique ;
- Les pépinières d'entreprises en tant que structure d'accueil et de développement des entreprises naissantes.

Ces mesures d'aide et de soutien à la promotion de la PME concourent à l'accomplissement de plusieurs objectifs :

1. En premier, certains visent le renforcement du rôle de la PME au niveau macro économique afin, de stimuler la croissance économique. Il s'agit d'abord, d'inscrire le développement des PME dans une dynamique de changement et d'adaptation technologique. De favoriser la création de nouvelles entreprises tout en les orientant vers une diversification de leurs champs d'activité. De mettre en place un cadre législatif et réglementaire favorable à l'épanouissement des PME. De veiller à leur promotion à travers les pépinières créées au niveau du ministère chargé des entreprises et de la petite et moyenne industrie.
2. En second, d'autres s'attachent beaucoup plus à l'amélioration de la gestion courante de la PME tels que : de mettre à sa disposition des instruments et des services financiers qui répondent à ses exigences. De rénover les services rendus par le système bancaire. D'opter pour des politiques de formation et de gestion des ressources humaines qui permettent le développement des capacités d'innovation et de culture entrepreneuriale. D'arrêter des régimes fiscaux appropriés aux PME. D'inciter le renforcement du partenariat public/privé et favoriser la PME en matière de la concession de services publics.
3. Enfin, encourager la compétitivité et soutenir l'exportation des biens et services fournis par les PME.

Ces programmes mis en œuvre par les pouvoirs publics en faveur de la petite et moyenne entreprise, depuis le début de l'année quatre vingt jusqu'à nos jours, se distinguent beaucoup plus par des objectifs quantitatifs qui visent la multiplication du nombre de PME. Par contre, les objectifs qualitatifs qui visent la multiplication du nombre des PME pérennes sont très limités.

Malgré ces programmes destinés à promouvoir les PME, ces dernières dissimulent une grande fragilité et une forte diversité. Certaines échouent pratiquement depuis leur démarrage, d'autres se développent avant de faire faillite et peu d'autres encore connaissent des succès durables.

### **3. Un processus en quête de perspectives**

Pour répondre aux besoins de la PME, de nouveaux instruments financiers seront développés au cours de l'année 2006 et mis à sa disposition tels que :

- Des fonds de garanties de crédits spécifiques à des filières d'activités innovantes ;

---

<sup>3</sup> Jusqu'à présent le FGAR a pu intervenir sur 70 dossiers de garantie des crédits bancaires

- Des crédits de restructuration, il s'agit d'un financement à long terme, pour achat d'appareils, d'équipements et de l'immobilier, pour le renforcement de leur structure industrielle ;
- Des crédits pour la stabilité des entreprises, ce soutien financier leur permettra d'améliorer leurs fonctions stratégiques (production, commercialisation, développement technologique) et atténuer les effets néfastes engendrés par les réformes structurelles ou les catastrophes naturelles.

Somme toute, ces avancées demeurent limitées. La diversité des acteurs institutionnels et leur dispersion concourt à rendre le dispositif public d'appui à la promotion de la PME peu clair, L'Algérie occupe le 59<sup>ème</sup> rang dans la mise en œuvre des formalités administratifs et réglementaires. Le financement de la PME algérienne constitue l'une des faiblesses du dispositif d'appui à ces entreprises. Les efforts déployés pour le rapprochement banque -PME sont très limités.

Par ailleurs, la distribution des entreprises de ce secteur par taille indique encore une forte concentration au profit des micro firmes (voir tableau n°2). A cela il convient d'ajouter qu'une partie remarquable des activités des petites entreprises ne sont pas déclarée.

**Tableau 2. Présentation des PME privées par catégories :**

catégories :	Nombre d'entreprises	%
TPE 01 à 09 salariés	180188	94
Petites entreprises 10 à 49 salariés	8 042	4,2
Moyennes entreprises 50 à 250 salariés	1 322	1,8
Total	189 552	100

**Source : Bulletin d'informations économiques ministère de la PME et l'artisanat Alger,.**

On constate plus de petites firmes que de firmes moyennes créant de cette manière une forte asymétrie et consolidant une structure dualiste entre les grandes et petites firmes. Promouvoir ce secteur tient à la mobilisation de plusieurs facteurs qui font fréquemment encore défaut : l'accès aux financements, aux innovations et aux nouvelles technologies, l'accomplissement des stratégies de marketing et des coopérations en amont et en aval, enfin les compétences managériales.

En plus de ces difficultés susmentionnées, il utile de noter que, le secteur de la PME se distingue par certaines caractéristiques que nous résumons comme suite :

Premièrement, son caractère sociologique: il est constitué d'un nombre de dépendants (n'employant pas de salariés et recourent à des aides familiaux) très important. La prédilection des entrepreneurs pour les entreprises familiales autant dans les modalités de gestion que dans le statut juridique. Des formes d'organisation qui permettent au dirigeant d'être l'acteur principal de la décision et de la coordination. D'ailleurs, le système de décision s'appuie sur des consultations familiales même étrangère à l'entreprise. La taille moyenne des PME employant des salariés est révélatrice des limites de ce secteur (20 salariés dans les BTP et 9 dans l'industrie).

De plus, le niveau d'instruction des entrepreneurs demeure limité. Ils n'ont pas souvent des objectifs bien déterminés à moyen terme, et une représentation apparente des difficultés qu'ils subiront au cours des différentes étapes de la croissance de l'entreprise. Ce qui empêche de rénover les formes de gestion des PME;<sup>4</sup> cependant, les taux d'encadrement sont médiocres, ils se situent entre 3 et 13%, avec un encadrement supérieur à caractère familial (souvent, juste le comptable est une personne étrangère à la famille).

Enfin, la qualité des biens et des services produits par les PME demeure insuffisante. Ces dernières éprouvent une incapacité à s'adapter au marché mondial, à lutter contre la concurrence déloyale qui se manifeste à travers le secteur informel, le monopole privé non dénoncé et l'attribution des avantages d'une manière douteuse, à encourager les mouvements d'entreprises tels que les regroupements, les fusions, les cessions etc.

## **Conclusion**

La PME algérienne n'a pas bénéficié d'une politique globale de promotion, puisque, les mesures et les programmes établis ne sont pas articulés à une vision à long terme. De même, la pluralité des acteurs institutionnels et leur dispersion concourt à rendre le dispositif public d'appui à la promotion de la PME peu clair, il n'y a ni coordination ni vision d'ensemble. L'esprit d'entreprise est encore faible et fragile.

Ces entreprises subissent des barrières spécifiques à l'entrée et à leur croissance qui rendent indispensable la mise en place de politiques spécifiques pour encourager leur développement. Pour être opérationnelles, ces politiques doivent assurer l'interface entre les tendances générales de la politique économique (ouverture, stabilisation, croissance, etc.) et les besoins propres à ce secteur en procédant, à l'application des mécanismes d'incitation pour les entreprises, à la hiérarchisation des buts et à l'évaluation fréquente des performances à la fois des outils utilisés et des firmes aidées.

## **Bibliographie**

BOUTILLER. S, UZINIDIS. D, *L'entrepreneur une analyse socio-économique*, Ed. Economica, Paris, 1995

DAOUD. S, *Environnement institutionnel et politique de promotion de la PME le cas de l'Algérie*, in ouvrage sous la direction de Driss Guerraoui et Xavier Richet, *Economies émergentes et politiques de promotion de la PME; expériences comparées*, édition 2001 L'Harmattan

DAOUD. S, *Le rôle des PME dans la transition, le cas de l'Algérie*, in ouvrage sous la direction de Ion Cucul et Ion Stégâröii, *Le management de la transition, politiques économiques et stratégies financières dans le contexte de la globalisation*, édition 2002 Economica Targoviste

HELPER. J. P, ORSONI. J, KALIKA. M, *Management, stratégie et organisation*, Ed. Vuibert, Paris, 1996.

---

<sup>4</sup> Selon le directeur de la coopération à l'exportation, il y a trois types d'entrepreneurs: anciens cadres de l'administration publique manquant de ressources financières, les enfants de commerçants formés à l'étranger désireux d'investir dans les nouvelles technologies; les émigrés. Par contre le président du directoire de la société générale d'Algérie note deux types: les familles cherchant à se développer et les anciens cadres des entreprises publiques voulant investir dans la même activité de leurs anciens secteurs (Le Moci N° 1423) P 43.

JULIEN. P. A, MARCHESNAY. M, *Economie et stratégie industrielle*, Ed. Economica, Paris, 1997.

SAPORTA. B, *Stratégies pour la PME*, Ed. Montchrestien, Paris, 1986.

TORRES. O, *PME un exposé pour comprendre, un essai pour réfléchir*, Ed. Dominos Flammarion, Paris, 1999.

Sous la direction de JULIEN. P. A, *Les PME ; bilan et perspectives*, Ed. Economica, Paris, 1994.

*PME des nouvelles approches*, sous la direction de TORRES. O, Ed. Economica, Paris, 1998.

*PME et mondialisation*, Etudes par pays, Ed. OCDE, Paris, 1997, Vol.2.

*La PME privée en Algérie environnement administratif et contribution à la politique de promotion*, Ed. PNUD, Alger, 1993.

Bulletin d'informations économiques ministère de la PME et de l'artisanat Alger 2005

Bulletins d'informations de l'office national des statistiques.

## Annexe

Structure des exportations de 1992 à 2005

Années	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Alimentation	0,7	1	0,4	1,1	1	0,28	0,35	0,21	0,15	0,24	0,18	0,19	0,2	0,15
Energie/lubrifi	96	95,3	95	93,5	96,3	96,2	96,1	96,1	97,2	97,0	96,2	97,2	97,4	98,0
Produits brut	0,3	0,2	0,3	0,4	0,4	0,3	0,48	0,36	0,2	0,21	0,26	0,00	0,01	0,29
Demi produi	2	2,8	2,1	2,6	3,7	2,86	2,65	2,48	2,11	2,01	2,77	0,02	0,29	0,42
Eq <sup>ts</sup> agricoles	0	0	0	0	0	0	0,04	0,22	0,05	0	0,1	0,00	0,00	0,
Eq <sup>ts</sup> industriel	0,6	0,2	0,10	0,2	0,3	0,2	0,19	0,18	0,21	0,28	0,26	0,12	0,15	0,80
Biens conso	0,4	0,5	0,2	0,7	1,2	0,17	0,19	0,18	0,06		0,4	0,14	0,04	0,04
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100		

Source : Office national des statistiques et Direction des douanes